

## DESCRIPTION DU PROJET

Cette fiche-projet a pour objectif de réfléchir à l'aménagement de petites infrastructures communautaires, pour permettre à la commune de satisfaire les besoins des habitants à ce sujet. Le projet vient en premier lieu compléter les projets d'aménagements de quartiers ou de cœurs de villages qui font objet des fiches projets II.2, II.3, III.1, III.2, III.3 ou encore III.4. La population a fait part de son désir de disposer d'infrastructures communautaires dans chaque village. L'aménagement d'infrastructures communautaires sur l'ensemble du territoire permettrait aux habitants de limiter les trajets motorisés pour accéder à ces équipements. Il serait intéressant de réfléchir à des aménagements légers et complémentaires à ce qui existe déjà, comme par exemple :

- **des PISQ (Petites Infrastructures Sportives de Quartier)**, afin de donner la possibilité aux jeunes de se rencontrer et d'exercer une activité sportive à proximité de chez eux ;
- **des espaces dédiés aux sports individuels d'extérieur**, afin de permettre la possibilité aux habitants de l'exercer;
- **des espaces vélo de type RaVEL le long des principales chaussées**, afin d'inciter les habitants à l'utilisation du vélo comme mode de transport ;

La commune peut aussi par cette fiche-projet, renforcer sa vie associative, en réfléchissant par exemple :

- **à l'aménagement de lieux de rencontres sur le territoire de la commune pour les associations.** Elles entretiennent en grande partie le lien social entre les habitants de la commune, il est donc primordial de leur donner un espace pour qu'elles puissent se réunir ;
- **à la rénovation des maisons des jeunes de La Bruyère**, afin de répondre à leurs besoins. Il est important de loger décemment les mouvements de jeunesse afin que ces derniers s'établissent pleinement sur le territoire de la commune et dynamisent la vie associative de La Bruyère ;
- **au développement de cheminements lents pour rejoindre les différents cœurs de villages et donc les aires de jeux qui sont proches.** Ce qui permettra aux jeunes de rallier les aires de jeux en se déplaçant à vélo, à pied.

## ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande émane à la fois du Collège communal, de la CLDR, des groupes de travail, des consultations villageoises, des consultations des enfants et des jeunes.

## JUSTIFICATION DU PROJET

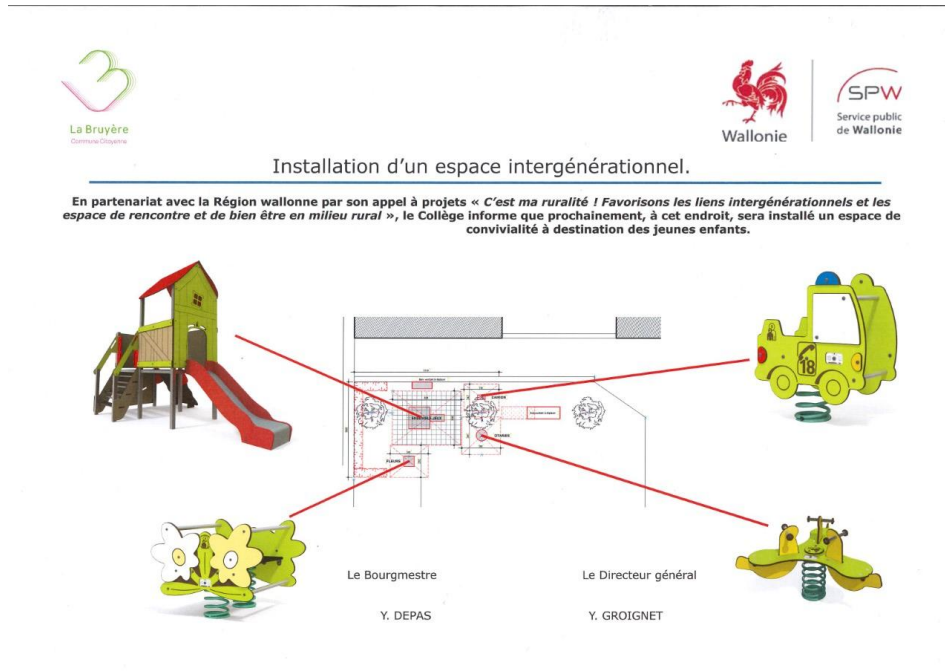
Le projet se justifie pour les raisons suivantes :

- Il est nécessaire de donner à la commune une vision tournée vers l'avenir de son territoire pour répondre aux problématiques de demain ;
  - o Augmentation de la population ;
  - o Raréfaction des ressources fossiles ;
- Il est nécessaire de répondre aux besoins des habitants, en aménageant de petites infrastructures communautaires sur l'ensemble de la commune ;
  - o Nécessité de maintenir une jeunesse à La Bruyère;
  - o Réponse aux difficultés concernant la mobilité des habitants de La Bruyère, notamment des jeunes.

La richesse associative (on compte par exemple un club des jeunes dans chaque village) est une grande qualité à La Bruyère, c'est un héritage qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures.

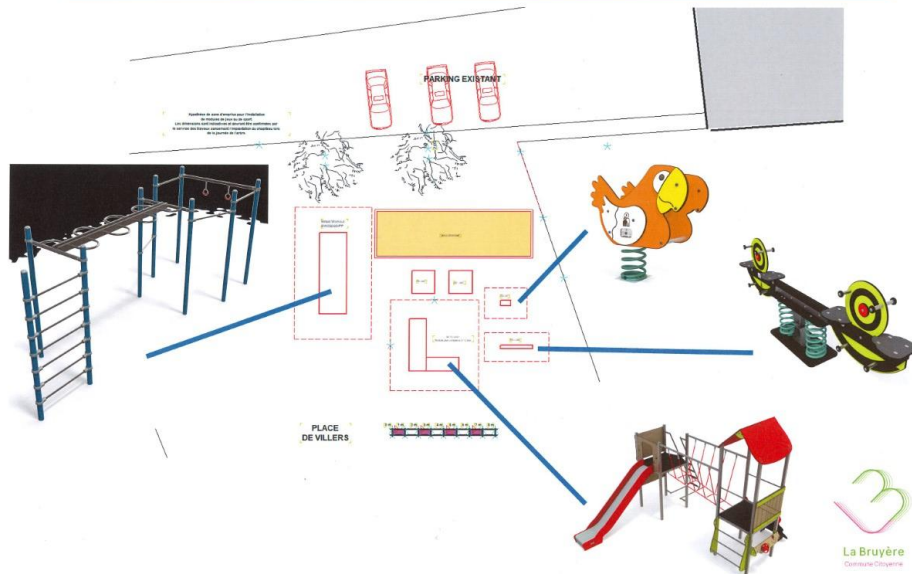
## LOCALISATION

- **Bovesse** a été réalisé sur la base d'un appel à projet du SPW « C'est ma Ruralité ! Favorisons les liens intergénérationnels et les espaces de rencontre et de bien être en milieu rural » ; (voir annexes)

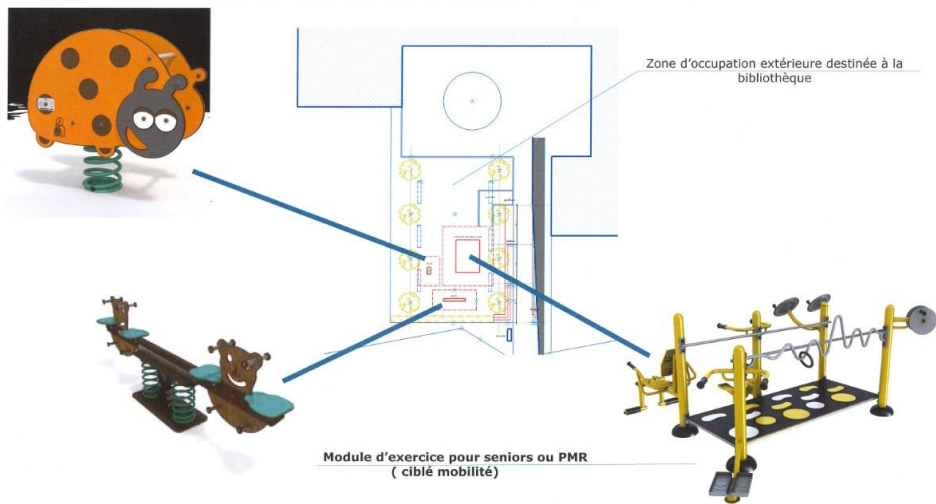


- Vu l'engouement de la population suite à la réalisation de cette installation, le Collège a décidé de réaliser sur fonds propres l'infrastructure de Meux (esplanade de la bibliothèque) et Villers-Lez-Heest (place de Villers) ; (voir annexes)

Installation d'un espace intergénérationnel. - Place de VILLERS-LEZ-HEEST



Installation d'un espace intergénérationnel. - Bibliothèque de MEUX





## STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Rhisnes : Zone de parc  
Emines : Zone agricole  
Warisoulx : Zone d'habitat à caractère rural

## STATUT DE PROPRIÉTÉ

Les différents sites cités sont sur domaine Communal.

## TÂCHES À RÉALISER

Les tâches à réaliser pour mener à bien ce projet :

- Déterminer l'implantation exacte de chaque infrastructure communautaire, en correspondance avec les caractéristiques des 3 sites ;
- Contacter les associations, les clubs des jeunes pour connaître leurs besoins et les villageois
- Procédure administrative :
  - Appel d'offre pour un marché de fourniture
  - Réalisation du cahier spécial des charges et mise en adjudication
  - Choix du fournisseur
- Réalisation des travaux
- Réception par un organisme agréé et contrat d'entretien annuel

## OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Développer une vision prospective et dynamique du territoire</b>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée</b>
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Favoriser les alternatives à la voiture individuelle</b>
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Améliorer les services aux personnes</b>
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux</b>

## ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Le coût comprend la fourniture et la pose des installations de Warisoulx, Rhisnes et Emines.

	Description	Coût €
Warisoulx	Aménagement d'un ensemble pour enfant de 2 à 8 ans	50.000
Rhisnes	Aménagement dans le parc des Dames Blanches.de modules pour enfants, adolescents et personnes plus âgées, faisant de ce lieu un endroit intergénérationnel.	100.000
Emines	Aménagement lié à l'implantation du hall sportif et proposant un ensemble pour jeunes enfants.	50.000
<b>Total HTVA</b>		<b>200.000</b>
<b>Total TVA comprise</b>		<b>242.000</b>

## SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux
- Développement rural
- Infrasports

## GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- CLDR

## ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- **Le projet de Rhisnes** intervient dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement du parc qui accueille la nouvelle Maison des Citoyens de La Bruyère. Une fiche projet est d'ailleurs dédiée à cet aménagement (Fiche 1.03 – Aménager le parc Communale de La Bruyère). Pour cette fiche un groupe de travail interne à la Commune a été créé et a pour dessein de baliser le zonage à prévoir dans ce parc, les cheminements à privilégier, l'accessibilité aux PMR, les aménagements d'agrément et de loisir. Les publics cibles de cette infrastructure communautaire seront multiples (4 à 12 ans, adolescents, adultes et seniors). Une attention toute particulière devra être de mise en ce qui concerne l'intégration paysagère, une infrastructure plus naturelle devra être privilégiée. (voir annexes)
- **Le projet d'Emines** intervient dans le cadre de la future réalisation du hall sportif. Ce projet est en attente d'accord Ministériel concernant le subside. Le type de marché privilégié pour la réalisation de ce hall sportif est le « Cost and Build », la fiche projet II.08 « Restructurer le cœur du village d'Emines » et la présente fiche projet III.05 « Développer de petites infrastructures communautaires » ont été intégrées au cahier des charges afin que ces deux intensions fassent parties de la réflexion globale du site.
- **Le projet de Warisoulx** se situe à l'arrière de la crèche « La vache aux yeux bleues », ce dernier permet de se situer au centre du village de Warisoulx, proche de la place. Ce site a l'avantage de proposer une sécurité totale

d'utilisation et bénéficie d'un espace de stationnement d'ores et déjà présent. L'accessibilité cyclo-piétonne peut être privilégié. La volonté de la Commune concernant ce site est de privilégier la biodiversité et comprend une petite infrastructure de compost, des bacs potagers, un potager en pleine terre et une bande de fauchage tardif. L'objectif de cette implantation pourrait, entre autres, permettre une sensibilisation des utilisateurs à la biodiversité et aux services écosystémiques. Le caractère éducatif du site peut être mis en avant.

## ETAT DU DOSSIER

Le dossier est à l'état d'étude préliminaire.

## IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Diminuer le recours aux véhicules motorisés	Favoriser le développement de modes de transport alternatifs comme le vélo, en aménageant les infrastructures nécessaires.
Diminuer la circulation intervillages	Aménager dans chaque village les petites infrastructures nécessaires.

### Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Créer et favoriser les liens sociaux existants dans la commune.	Aider les associations à maintenir leurs activités, créatrices de lien social dans la commune.
Développer les liens entre les habitants d'un quartier	Aménager des petites infrastructures, pour permettre aux habitants de se rencontrer.

### Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Transmettre aux futures générations la richesse associative de La Bruyère	Faire connaître les associations et mettre à leurs dispositions un certain nombre d'infrastructures, vitales à leur fonctionnement.